Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Secrétariat Général **Mission de pilotage du programme 215** 78 Rue de Varenne 75 349 PARIS 07 SP Suivi par : Anita Catherine et Carmela Borel Tél : 01.49.55.53.07 / 01.49.55.60.35	**NOTE DE SERVICE** **SG/MPP/N2010-0140** **Date: 23 Juillet 2010**

Nombre d'annexe : 1

Objet : Mise en œuvre du plan d'activité de centrale

Texte(s) de référence : SG/SASFL/SDABC/N2009-1518 du 21/07/2009

Résumé : Faisant suite à la note de service SG/SASFL/SDABC/N2009-1518 du 21/07/2009, le dispositif de programmation des activités propre au programme 215 est enrichi, à partir de la gestion 2010, par la mise en place d'un plan d'activité d'administration centrale

Mots-clés : plan d'activité de centrale, référentiel d'activités de centrale, dialogue de gestion, programmation des activités, contrôle de gestion et performance

Destinataires	
Mesdames et Messieurs les Responsables de Programme Monsieur le Vice-président du CGAAER Madame la Directrice de la DGAL Madame la Directrice de la DGER Monsieur le Directeur de la DGPAAT Monsieur le Directeur de la DPMA Madame la Chef de mission du programme 215 Monsieur le Chef du Bureau du Cabinet	Madame et Messieurs les IGAPS de centrale Monsieur le Directeur des Affaires financières, Sociales et Logistiques Monsieur le Chef de service des Ressources Humaines Monsieur le Chef de service de la Modernisation Monsieur le Secrétaire Général du CGAAER Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions d'affaires générales Monsieur le Chef de la Mission du contrôle de gestion Mesdames et Messieurs les contrôleurs de gestion de centrale <u>Pour information</u> : Monsieur le Contrôleur budgétaire et comptable ministériel Madame la Secrétaire Nationale du RAPS

Le plan d'activité de centrale est un outil de dialogue du responsable de programme 215 avec les autres responsables de programme du MAAP, dont j'ai initié la mise en place, lors du dialogue 2010 sur la gestion des emplois de l'administration centrale. Il formalise entre les responsables centraux du ministère une pratique de dialogue de gestion installée et harmonisée depuis 2008 entre les responsables centraux et les responsables de BOP régionaux. Il est particulièrement utile pour la coordination des activités de nature transverses à plusieurs directions centrales et favorise d'ores et déjà l'échange de bonnes pratiques et la convergence des méthodes d'analyse des activités entre chacune des directions, les contrôleurs de gestion centraux, les missions d'affaires générales et les services centraux plus particulièrement en charge du pilotage d'un réseau de services déconcentrés.

Son déploiement dans chaque direction et sur l'ensemble des activités de l'administration centrale fait du plan d'activité de centrale un outil de connaissance partagé des activités, dont l'intérêt est également de donner de la lisibilité, à l'ensemble des services du MAAP et des établissements qui en dépendent, sur les domaines d'activités du MAAP et plus spécifiquement de son administration centrale. La segmentation retenue par grands domaines homogènes au regard des objectifs poursuivis et de la responsabilité de ceux qui les mettent en œuvre permet d'identifier, par programme action bénéficiaire, les activités et processus majeurs qui contribuent à la mise en œuvre et à la réussite des politiques publiques ministérielles.

Le plan d'activité de centrale répond plus largement encore aux objectifs stratégiques du programme 215, dont les leviers de performance principaux, dans un contexte organisationnel et budgétaire extrêmement contraint, passent par la nécessité de travailler à une meilleure anticipation de l'évolution des missions et des métiers, une plus grande organisation des activités critiques et un accompagnement et une professionnalisation soutenue des agents en charge de ces activités.

Élaboré pour 2010 à partir du socle d'analyse des activités 2009, le plan d'activité de centrale constitue un enrichissement de la cartographie des activités du ministère pertinente au regard de l'élargissement des missions et de l'arborescence des emplois et des métiers du MAAP. Il fera chaque année l'objet d'une actualisation et servira de guide pour chacun des responsables de programme à la conduite des activités dont ils assurent le pilotage et plus précisément à la définition des orientations sur l'évolution des activités qu'elles relèvent d'un pilotage central, d'un contrat avec des opérateurs ou d'un dialogue de gestion avec les services qui en assurent plus directement la mise oeuvre.

Jean-Marie AURAND

Sommaire

1. Rappel des enjeux relatifs à la mise en oeuvre d'un plan d'activité de centrale....4
2. Spécifications du plan d'activité de centrale....5
3. Référentiel des activités de centrale5
4. Référentiel des emplois6
5. Modalités de dialogue entre les responsables de programme....6
6. Calendrier de gestion du plan d'activité de centrale7
7. Annexes : référentiels détaillés des activités de centrale7

1. Rappel des enjeux relatifs à la mise en oeuvre d'un plan d'activité de centrale

Il est de la responsabilité de chaque responsable de programme d'identifier les activités indispensables à la mise en œuvre opérationnelle des actions dont il assure le pilotage. Un plan d'activité est ainsi établi pour tous les programmes qui comportent des moyens en personnels au niveau central et régional.

Faisant suite à la note de service SG/SASFL/SDABC/N2009-1518 du 21/07/2009, le dispositif propre au programme 215 a été enrichi, à partir de 2010, par la mise en place d'un plan d'activité spécifique à l'administration centrale du MAAP. La mise en œuvre du plan d'activité de centrale, prévue dans ce cadre dès la mise en place du dialogue de gestion 2010, vise donc à faciliter et approfondir en administration centrale les modalités du dialogue de gestion entre responsables de programme et à développer et généraliser la pratique de programmation des activités et d'anticipation des besoins en emplois, métiers et activités nécessaires à la conduite des missions. L'importance des mouvements liés aux départs d'une part, et le caractère contraint des arrivées et ouvertures de postes d'autre part, justifient l'anticipation des points critiques et plus particulièrement, la gestion des activités pour lesquelles les compétences peuvent faire défaut ou nécessitent d'être recalibrées, ainsi que la transparence des redéploiements d'emplois sur les priorités définies par les responsables de programme. Le plan d'activité, complémentaire du répertoire des métiers de centrale, et du plan de transformation RH participe de cet objectif.

L'ensemble des activités portées au niveau budgétaire par le programme constitue le référentiel de programmation, il est construit en lien avec l'architecture budgétaire, l'organisation fonctionnelle et les emplois types nécessaires à la conduite des actions. Le plan d'activité, et la programmation des emplois qui en résulte, sert de guide à l'organisation et à la conduite des activités. Il alimente également la réflexion de chaque responsable de programme bénéficiaire sur la gestion des emplois et les ouvertures de postes qui sont de sa responsabilité en lien avec la MAPS. A ce titre, les bases agrégées et partagées de connaissance des activités et de décompte des emplois retenues par le comité des directeurs de centrale pour le plan d'activité constituent le socle commun du dialogue de gestion entre les responsables de programme et devront faciliter la mise en perspective des niveaux de priorité et de faisabilité des redéploiements ainsi que le pilotage collégial des activités stratégiques transverses. Elles serviront par ailleurs à la consolidation et à l'homogénéisation des données nécessaires à la production annuelle de l'analyse des coûts et de la performance des programmes tout en permettant une réactivité accrue, grâce à des données mobilisées collectivement de manière infra-annuelle.

2. Spécifications du plan d'activité de centrale

L’activité est l’élément structurant de la programmation et de son suivi en exécution. Elle doit permettre de programmer les ETPT prévisionnels nécessaires à la conduite des missions.

Le plan d'activité, en tant que support de mesure des ETPT mobilisés à la conduite des missions, doit couvrir toutes les activités et toutes les ressources. Les activités retenues doivent toutefois rester en nombre limité et avoir un sens pour les services, notamment au regard de la spécificité des actions conduites par le ministère. Au sein de chaque direction, les activités sont ainsi segmentées en missions opérationnelles de base (inspection de l'enseignement, gestion de la vie scolaire et étudiante, mise en oeuvre du régime forestier, renouvellement et modernisation des exploitations agricoles, mise en oeuvre de la PAC, contrôle des pêches, lutte contre la délinquance sanitaire, épidémiologie animale …), missions support (dans le cadre de définition interministériel) et missions stratégiques transverses (pilotage de politiques, pilotage de services et tutelle opérateurs, activités internationales et négociations européennes, études et évaluation de politiques publiques...).

Chaque activité fait l'objet d'une description par chacun des responsables de programme et d'un décompte des emplois concourant à cette activité. Elle a par ailleurs une correspondance directe avec les métiers et les activités des agents et la réalité de leur pratique. Une activité « métier » correspond donc à un ensemble de tâches « métiers » d’un service ou d’un projet pour lesquelles des financements et des ETPT sont ou peuvent être programmés.

Le référentiel des activités, pour rester proportionné aux enjeux et usages retenus pour le plan d'activité, identifie les responsables de la conduite des dites activités et du pilotage des emplois contribuant à cette activité ainsi que les programmes actions bénéficiaires auxquelles elles sont rattachées, tels que définis dans le cadre de l'analyse des coûts et de la performance des programmes.

3. Référentiel des activités de centrale

Les activités de centrale ayant vocation à être regroupées dans un référentiel ministériel d’activités, le référentiel relève d’une typologie ministérielle commune avec celle des services déconcentrés et des opérateurs du ministère.

Au delà des activités opérationnelles propres à chaque programme, dont la spécificité métier est bien identifiée, il convient donc également de repérer les activités support et d'administration générale d'une part, et les activités stratégiques transverses d'autre part nécessaires à leur bonne mise en œuvre.

Une attention toute particulière a donc été portée à la définition des activités support pour assurer leur convergence avec les métiers du répertoire interministériel des métiers de l'État et à la définition des différentes activités transverses à plusieurs directions, dont les caractéristiques ont permis de fixer le cadre du référentiel des activités de l'administration centrale :

- ►État major
- ►Pilotage des politiques publiques
- ►Négociations européennes
- ►Activités et coopérations internationales
- ►Politiques de l'outremer
- ►Élaboration et conduite des politiques publiques

- ►Évaluation des politiques publiques
- ►Inspections et audits des services
- ►Études statistiques et prospective
- ►Politiques de modernisation, pilotage de démarches qualité et de simplification
- ►Pilotage des services et contrôle de gestion
- ►Tutelle des opérateurs, des établissements publics et services à compétence nationale
- ►Pilotage et performance des programmes
- ►Pilotage de fonctions support : Finances, Communication, Ressources humaines, Systèmes d'information, Logistiques et Immobilières et Juridiques

4. Référentiel des emplois

Le MAAP utilise pour les exercices budgétaires un référentiel NNE à cinq catégories : AADM, ATECH, BCADM, BCTECH, ENS. Il conviendra pour le plan d'activité d'avoir un référentiel partagé plus large valable également en interministériel et permettant des analyses exhaustives plus fines ; chaque grade de chaque structure sera rattaché en conséquence à l'une de ces catégories afin d'asseoir les analyses de coûts sur des bases homogènes :

CATEGORIES NNE		
NNE	Libelle	Catégorie_FP
A++	Encadrement supérieur	A
A+	A Plus	A
AADM	A Administratif	A
ATECH	A Technique	A
BADM	B Administratif	B
BTECH	B Technique	B
CADM	C Administratif	C
CTECH	C Technique	C
ENS	Enseignant	A
INSEE	MAD INSEE	
MAD	Autres MAD entrants	

Les décomptes d'emplois sont en ETPT pour chacune de ces grandes catégories. Un suivi trimestriel sera assuré par chaque direction, selon les modalités et le calendrier présentés aux points suivants.

5. Modalités de dialogue entre les responsables de programme

Chaque direction de centrale est responsable des emplois qui lui sont alloués, le plan d'activité de centrale reste donc de la responsabilité de chaque directeur qui en garantit la fiabilité et l'exhaustivité, et organise la restitution trimestrielle et la consolidation annuelle auprès de la misson de pilotage du programme 215 (MPP215) pour l'ensemble des services, l'ensemble des agents et l'ensemble des activités dont il est directement responsable.

Les missions d'affaires générales (MAG), responsables de la gestion des ressources humaines de proximité des directions et les contrôleurs de gestion (CDG), responsables du volet performance des programmes et de l'analyse des coûts, sont les interlocuteurs privilégiés de la mission de pilotage du programme 215 pour le déploiement du plan d'activité de centrale.

Les données sont partagées entre les MAG et les CDG pour l'identification des activités et leur rattachement aux programmes actions ; entre les MAG et les IGAPS en appui à la gestion des postes et du plafond d'emplois ; entre le BECPA et les CDG pour la performance et l'analyse des coûts ; elles sont consolidées et agrégées annuellement par la MPP215 pour le dialogue du Secrétaire Général avec les responsables de programmes.

Il est proposé d'utiliser OPUS, comme boîte de dialogue interne trimestrielle entre les directions et la MPP215 sur le plan d'activité de centrale, et support annuel à la consolidation de la CAC de centrale. L'usage de l'outil a d'ores et déjà été ouvert aux acteurs centraux par création d'un volet performance programmation des activités sous OPUS pour le BOP moyens humains d'administration centrale ; le module actuel sera actualisé pour tenir compte des évolutions du référentiel.

6. Calendrier de gestion du plan d'activité de centrale

- *Les consolidations de restitutions de l'année N-1, au premier trimestre de l'année N, visent la cohérence avec la production de l'analyse des coûts du volet performance du RAP*
- *les suivis infraannuels en année N, à rythmes trimestriels, sont articulés avec le calendrier de suivi des mouvements et des dotations avec la MAPS10, nécessaire à la gestion des ouvertures de postes et des mobilités*
- *La consolidation du troisième trimestre de l'année N est le socle de construction du plan d'activité N+1, pour le comité des directeurs d'administration centrale de fin d'année N*

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Productions par les DAC	**15 janvier** : consolidation par les MAG-CDG des données détaillées du plan d'activité N-1 et analyses en lien avec la CAC et la performance	**15 avril** : production par les MAG-CDG des données détaillées du plan d'activité du 1er trimestre N	**15 juillet** : production par les MAG-CDG des données détaillées du plan d'activité du 2ème trimestre N	**15 octobre** : consolidation par les MAG des données détaillées du plan d'activité des trois premiers trimestres N et préparation plan d'activité N+1
Restitutions par la MPP215	**31 janvier** : Restitution agrégée des données pour l'ensemble de l'AC du socle N-1 et analyses en lien avec la CAC et la performance	**30 avril** :Restitution agrégée des données pour l'ensemble de l'AC du 1er trimestre N	**31 juillet** :Restitution agrégée des données pour l'ensemble de l'AC du plan d'activité du 2ème trimestre N	**30 octobre** : Restitution agrégée des données pour l'ensemble de l'AC des trois premiers trimestres N et préparation plan d'activité N+1

7. Annexes : référentiels détaillés des activités de centrale

- Référentiel des activités support et des activités d'administration générale
- Référentiel des activités stratégiques à caractère transverses
(activités d'État major et d'inspection, pilotage des services et des opérateurs, pilotage des politiques, activités d'études prospectives et statistiques, activités internationales et européennes)
- Référentiel détaillé des activités des DAC

Codification activité	Libelle de l'activité	Description des activités
0215-01-CM-00	Etat major MAAP – Cabinet du Ministre	- Pilotage des politiques du MAAP
0215-01-CM-10	Administration Générale – Cabinet du Ministre	- Fonctions d'administration générale -Cabinet du Ministre
0215-01-CM-15	Gestion du courrier parlementaire – Cabinet du Ministre	- Gestion du courrier des élus - Cabinet du Ministre
0215-01-CG-00	Pilotage des fonctions d'audit et d'inspection – CGAAER	- Pilotage et administration générale de l'activité du Conseil Général de l'alimentation de l'agriculture et des espaces ruraux
0215-01-CG-01	Inspection et audit – CGAAER	- Audit inspection et contrôle des politiques conduites par les services placés sous l'autorité du Ministre ou dont il dispose ainsi que des établissements dont il a la tutelle
0215-01-CG-02	Expertise conseil et appui technique – CGAAER	- Participation du conseil général aux activités de conception de définition et d'évaluation des politiques publiques -Missions de conseil, d'expertise, de médiation d'appui et de coopération internationale
0215-01-CM-99	Mission Défense	- Mission Défense
0215-01-CB-00	Contrôle budgétaire et comptable ministériel	- Contrôle budgétaire et comptable ministériel
0215-01-SG-00	Etat major SG	- Pilotage des politiques de soutien et du programme 215 - Coordination de l'action des services du MAAP et participation à leur évaluation
0215-01-SG-20	Pilotage de la politique de modernisation et des réformes RGPP	- Définition de la stratégie de modernisation et de déconcentration du ministère - Mise en œuvre des réformes d'organisation des services
0215-01-SG-21	Pilotage des actions de modernisation -SG	- Coordination des réformes d'organisation du ministère et des services déconcentrés qui en dépendent. - Conception des actions de modernisation et de déconcentration du ministère, coordination et accompagnement de leur mise en œuvre et de l'organisation de son évaluation - Organisation des chantiers de modernisation des relations avec les usagers, notamment à travers la simplification des procédures et le développement de l'administration électronique.
0215-01-SG-22	Pilotage des services déconcentrés – SG	- Organisation, en lien avec les responsables des programmes, de la répartition des emplois et des moyens de fonctionnement des services déconcentrés qui dépendent du ministère, et des procédures de dialogue de gestion correspondantes.
0215-01-SG-23	Contrôle de gestion ministériel	- Définition des modalités du contrôle de gestion - Maîtrise d'ouvrage du système d'information - Coordination de l'action des contrôleurs de gestion du ministère.
0215-01-SG-10	Pilotage de la fonction d'administration générale – SG	- Administration générale des services
0215-01-SG-11	Gestion du programme 215	- Préparation et suivi du budget (élaboration du budget, conférences budgétaires, JPE des PAP/RAP) - Programmation budgétaire (PBI) - Mise à disposition aux différents BOP et UO
0215-01-SG-12	Contrôle de gestion SG et performance du programme 215	- Production du PAP et du RAP du programme - Mesure et analyse des résultats de performance - Mise en place des processus de nature à améliorer la performance et le pilotage du programme.
0215-01-SG-01	Gestion des moyens des services centraux - SG	- Gestion du fonctionnement courant des services - Service prescripteur comptable
0215-01-SG-02	GRH de proximité – SG	- Gestion des ouvertures de postes et procédures d'accueil, de la mobilité interne - Gestion des temps de travail et des congés - Gestion coordonnées personnelles des agents - Interface agent/service et agent/gestion : notation, primes, avancement et mobilité
0215-01-SG-03	Formation continue des agents – SG	- Rédaction du plan de formation des agents en lien avec la Délégation centrale à la formation continue - Conception d'actions de formation spécifiques - Réalisation de l'évaluation et du bilan des actions de formation
0215-01-SG-04	Logistique de proximité - SG	- Définition des procédures d'allocation des prestations, des services ou matériels, nécessaires au fonctionnement des services
0215-01-SG-05	Communication interne des services - SG	- Communication interne (SG info et Intranet) - Animation et coordination du réseau des correspondants communication internes
0215-01-SG-15	Coordination du courrier parlementaire - SG	- Répartition du courrier dans les directions concernées, - Suivi des délais de réponse à l'aide du logiciel découverte, - Vérification du respect des règles de forme
0215-01-SG-09	Gestion du courrier interne - SG	- Traitement des courriers entrants et sortants.
0215-01-02-01	Pilotage et performance de la gestion des ressources humaines	- Définition des orientations stratégiques et de la politique des ressources humaines
0215-01-02-02	Politique de gestion des emplois et des métiers	- Animation et coordination de la gestion prévisionnelle des ressources humaines. - Programmation et le suivi du budget du personnel, de la masse salariale, des effectifs et des recrutements. - Coordination de la politique indemnitaire - Observatoire des missions et des métiers pour suivre les évolutions des missions du ministère et d'en évaluer les conséquences quantitatives ou qualitatives sur les métiers actuels ou émergents.
0215-01-02-03	Gestion des parcours professionnels et évaluation des compétences	- Conseil mobilité-carrière pour les agents dans le cadre du RAPS - Appui RH aux chefs de service du MAAP et aux dirigeants des établissements publics - Interlocuteur des plates-formes RH interministérielles et autres réseaux d'employeurs
0215-01-02-04	Maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information ressources humaines	- Maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information ressources humaines. - Conduite de la stratégie de raccordement à l'opérateur national de paie - Recensement et expertise les besoins exprimés par les directions, établissements et utilisateurs concernés. - Participation à l'assistance aux utilisateurs. - Cohérence des systèmes d'information en lien avec la gestion des ressources humaines et le suivi des agents.
0215-01-02-05	Politique indemnitaire statutaire et réglementaire	- Conduite des réformes statutaires et indemnitaire - Gestion des relations avec les organisations sociales - Organisation des élections paritaires - Gestion du contentieux RH
0215-01-02-06	Politique de formation	- Pilotage de la politique de formation continue des personnels - Coordination de la mise en œuvre des formations, à l'exception de celles concernant les personnels d'éducation et de formation - Animation du réseau des DR à la formation continue - Tutelle de l'Institut national de formation des personnels du ministère de l'agriculture.
0215-01-02-07	Recrutement et concours	- Organisation et gestion des actions de recrutement : . l'organisation des concours et examens (hors examens scolaires et universitaires) . la planification des sessions, la gestion des inscriptions et des convocations et le suivi et l'évaluation des sessions
0215-01-02-08	Action sociale	- Gestion de l'action sociale (prestations sociales, logements sociaux, recrutement des personnes handicapées...) - Gestion des accidents du travail
0215-01-02-09	Conditions de travail, hygiène et sécurité et action sanitaire	- Organisation et gestion de la médecine de prévention - Respect des règles en matière d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail : CHSCT et hygiène et sécurité
0215-01-02-10	Gestion des Pensions	- Gestion des évènements liés à la retraite : la simulation de pensions, la reconstitution de carrière, la préparation du dossier de pension, - le lien avec le CIR (compte individuel retraite), la validation des services auxiliaires, l'affiliation rétroactive
0215-01-02-11	Gestion administrative des ressources humaines	- Gestion des évènements administratifs du recrutement à la sortie de l'agent : ensemble des activités de mise en œuvre des règles statutaires (règlementaires) ayant ou non un impact en paye applicables de façon similaire à un agent ou à un ensemble d'agents
0215-01-02-12	Gestion de la paye et de l'indemnitaire	- Pré-liquidation de la paye : Gestion des informations de paie, de l'exploitation de la paie (calculs, contrôles) : valorisation financière des évènements de GA et RH - Mise en œuvre de la politique indemnitaire
0215-01-06-01	Gouvernance des système d'information (SI)	- Organisation, mise en œuvre et administration des systèmes d'information et des infrastructures de télécommunication. - Élaboration du schéma directeur des systèmes d'information, - Organisation de la programmation des investissements en matière de systèmes d'information - Sécurisation, interopérabilité et développement intégré des systèmes d'information du MAAP et des opérateurs placés sous sa tutelle
0215-01-06-02	Développement et exploitation des SI « métiers »	- Développement des applications informatiques (Conception fonctionnelle, étude de fiabilité, réingenierie de procédures et développement de solutions) - Exploitation - Assistance aux maîtrise d'ouvrage et aux utilisateurs
0215-01-06-03	Développement et exploitation des SI « support »	
0215-01-06-04	Télécommunications et infrastructures informatiques	- Mise en production et déploiement des solutions logicielles. - Planification de la production - Définition des architectures fonctionnelle et technique des systèmes d'information - Définition et mise en place des règles et procédures de sécurité, gestion des risques de sécurité des SI - Infogérance, contrôle des prestataires externes - Gestion de téléphonie et de messageries...
0215-01-06-05	Bureautique	- Gestion du service client, animation du réseaux des utilisateurs : assistance et conseil auprès des utilisateurs, installation initiale et mise à jour ou à niveau des équipements (sur site ou en télémaintenance) ; - Configuration de postes, de serveurs locaux et réseaux locaux... - Gestion de l'environnement de travail (hors logistique) : gestion du parc, de la sécurité périphérique ; - Gestion des incidents de premier niveau ... - Déploiement de nouveaux services et monitorat technique en accompagnant des mise en œuvre - Maintenance applicative
0215-01-01-01	Pilotage de la fonction financière	- Pilotage et organisation de la fonction financière
0215-01-01-02	Maîtrise d'ouvrage des SI financiers	- Maîtrise d'ouvrage et pilotage des systèmes informatiques budgétaires et comptables. - Conduite de la mise en œuvre du projet de refonte interministériel de l'informatique comptable de l'État
0215-01-01-03	Coordination ministérielle de la performance	- Étude des dépenses publiques et analyse de leur impact. - Organisation des procédures relatives à la performance budgétaire. - Élaboration de la comptabilité d'analyse des coûts.
0215-01-01-04	Budget fiscalité et gestion financière	- Préparation et suivi du budget (élaboration du budget, conférences budgétaires, coordination de la confection des PAP/RAP) et allocation des crédits aux RPROG - Expertise les questions fiscales intéressant les exploitations et les entreprises - Préparation des dispositions législatives ou réglementaires à caractère fiscal - Coordination des relations avec la Cour des Comptes et avec les services du ministère chargé du budget.
0215-01-01-05	Comptabilité	- Préparation et mise en œuvre de la réglementation comptable - Correspondant des autres directions d'administration centrale pour les fonctions comptables - Contrôle et enregistrement des engagements, affectations, réservations et délégations de crédits de l'administration centrale - Enregistrement des constatations de service fait - Émission des titres de perception, y compris pour les recettes de personnel. - Pilotage du contrôle interne ministériel ; - Organise et contrôle de la préparation du bilan
0215-01-01-06	Tutelle opérateurs	- Détermination des règles budgétaires et comptables applicables aux opérateurs, - Vérification et approbation de leurs comptes et gestion des subventions pour charges de service public, sauf celles destinées aux établissements d'enseignement ou de recherche.

0215-01-04-01	Pilotage des politiques logistiques et immobilières	- Pilotage de la fonction logistique et conduite de la politique immobilière
0215-01-04-02	Marchés publics	- Collecte des besoins exprimés par les différentes directions en matière de prestations externes - Négociation avec les fournisseurs ; - Préparation et passation des marchés publics.
0215-01-04-03	Impression, façonnage	- Conception graphique et production des imprimés ; - Gestion des ateliers de reprographie ; - Numérisation des documents.
0215-01-04-04	Accueil, standard téléphonique	- Accueil et orientation des agents et des visiteurs (y compris les huissiers ministériels dédiés à ces fonctions) ; - Standards téléphoniques.
0215-01-04-05	Gestion du courrier central	- Traitement des courriers entrants et sortants.
0215-01-04-06	Logistique	- Approvisionnement en mobilier et gestion patrimoniale associée, approvisionnement en fourniture de bureau et en petit matériel technique - Gestion des déménagements : déménagements, internes ou externes, de matériels et/ou de personnels. ; - Gestion des imprimantes et des photocopieurs en libre service
0215-01-04-07	Transports et déplacements	- Gestion du parc de véhicules (acquisition, entretien et réparation) ; - Prestation de transport (conducteurs automobiles) ; - Gestion des marchés de prestations externes (marchés publics avec les sociétés de taxi, par exemple) ; - Gestion des voyages professionnels, des frais de déplacement et des marchés voyagistes
0215-01-04-08	Restauration collective	- Gestion de la restauration collective et des relations avec l'AURI
0215-01-04-10	Définition et gestion des politiques immobilières	- Pilotage de la fonction immobilière et élaboration des SPSI - Stratégie d'optimisation des conditions d'occupation et respect de l'efficience immobilière - Études et expertises immobilières
0215-01-04-11	Conduite d'opérations et maîtrise d'ouvrage	- Pilotage d'opérations de construction et de réhabilitation ; - Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'ouvrage déléguée, maîtrise d'ouvrage mandatée.
0215-01-04-12	Travaux et entretiens lourds	- Réalisation des travaux et de l'entretien lourds des terrains et des bâtiments (programmation et exécution des travaux).
0215-01-04-13	Entretien des locaux	- Gestion des fluides ; - Nettoyage des locaux ; traitement des évacuations des eaux et des déchets ; entretien des espaces verts.
0215-01-04-14	Maintenance et sécurité des locaux	- Programmation et exécution : entretien courant des bâtiments (peintures, changements d'ampoules...) ; - Maintenance des installations électriques et mécaniques (ascenseurs...) ; - Gardiennage et sécurité.
0215-01-07-01	Pilotage de la fonction juridique	- Pilotage et organisation de la fonction juridique - Animation du réseau des conseillers juridiques
0215-01-07-02	Gestion des procédures et diffusion de l'information juridique	- Diffusion des connaissances juridiques et contribution au développement des compétences dans ce domaine. - Responsable de la qualité de la réglementation et de la codification.
0215-01-07-03	Expertise et contentieux juridique lié au droit de l'administration	- Conception, conseil, expertise et assistance auprès del'AC, des SD et établissements sous tutelle. - Coordination de la préparation des textes législatifs et réglementaires intéressant l'ensemble du ministère. - Consultation sur les projets de textes législatifs et les principaux projets de textes réglementaires préparés par les directions - Suivi de la procédure d'adoption de ces textes. - Rédaction de projets de loi ou de décrets, le cas échéant - Association à la préparation et à l'élaboration des textes communautaires et internationaux - Coordination des interventions du ministère en matière de transposition des directives communautaires et veille au respect des délais de transposition. - Traitement du contentieux national de niveau central du ministère et représentation du ministre devant les juridictions compétentes - Préparation et le suivi du traitement des contentieux communautaires et internationaux et des pré-contentieux communautaires.
0215-01-07-04	Expertise et contentieux juridique lié au droit des politiques publiques	
0215-01-05-01	Pilotage de la fonction de communication	- Définition des orientations de la politique de communication interne et externe
0215-01-05-02	Diffusion et événementiel	- Mise en oeuvre de l'activité de communication événementielle du ministère. - Réalisation d'études d'opinion.
0215-01-05-03	Production du contenu de communication	- Conception et réalisation de l'ensemble des produits de communication - Coordination de la politique éditoriale du ministère.
0215-01-05-04	Communication interne et animation réseau	- Animation et coordination du réseau des chargés de communication - Diffusion et veille stratégique de l'information.
0215-01-05-05	Archives	- Collecte, dépôt légal et éventuellement conservation et communication des documents archivés.
0215-02-SG-01	Pilotage de la fonction statistique et prospective	- Pilotage et organisation de la fonction statistique et prospective
0215-02-SG-02	Coordination des activités de statistiques d'étude et de prospective	- Animation du réseau régional SRISE - Interfaces INSEE, Europe, DOM
0215-02-SG-03	Méthodes statistiques et diffusion de l'information statistique	- Mise à disposition du public des informations statistiques. - Publications papier et électronique, maintenance du site Agreste, des bases de données statistiques et réponse à la demande. - Composition, l'impression et la commercialisation des publications statistiques. - Coordonne les actions de diffusion des services déconcentrés du ministère. - Assistance, conseil et formation des utilisateurs de la statistique agricole sur les méthodes et outils statistiques. - Assistance des maîtrises d'ouvrage informatiques de la statistique agricole. - Participation à la réalisation des enquêtes (plan de sondage, tirage d'échantillon, déploiement des logiciels d'enquête en région, stockage des enquêtes...)
0215-02-SG-04	Études et statistiques	- Conception et réalisation des statistiques dans le domaine des structures agricoles, du milieu rural, des productions agricoles et forestières et analyse des résultats - Participation aux actions statistiques en matière d'aménagement du territoire et d'impact de l'agriculture sur l'environnement - Participation aux travaux relatifs à la préparation des statistiques industrielles - Réalisation ou maîtrise d'ouvrage des statistiques dans le domaine des industries agricoles et alimentaires et des agrofournitures et en analyse les résultats - Contrôle technique des organismes professionnels ou interprofessionnels agréés par les pouvoirs publics pour l'exécution d'enquêtes statistiques - Analyses et synthèses statistiques tant structurelles que conjoncturelles - Préparation des comptes de l'agriculture établis par l'Institut national de la statistique et des études économiques et établit les comptes aux échelons plus détaillés - Secrétariat de la commission des comptes de l'agriculture de la nation - Pilotage du réseau d'information comptable agricole
0215-02-SG-05	Évaluation et prospective	- Animation du développement des réflexions stratégiques du ministère en matière économique, sociale et environnementale - Rôle d'alerte, d'initiative et de proposition au sein du ministère, au vu des évolutions qu'elle observe - Diffusion, le cas échéant, des informations et analyses résultant de ces travaux - Secrétariat des structures en charge de la prospective nationale, européenne et internationale au sein du ministère et le représente auprès des instances compétentes dans ce domaine - Conduite et coordination des travaux d'analyse économique et d'évaluation relatifs aux politiques publiques que le ministère met en œuvre - Animation et orientation de la fonction d'intelligence économique - Préparation des programmes d'études et d'évaluation du ministère, en suivre l'exécution, la valorisation et la diffusion les résultats obtenus
0154-14-SG-01	Pilotage de la politique sociale agricole	- Pilotage de la politique du travail et de la protection sociale en agriculture
0154-14-SG-02	Financement et tutelle de la protection sociale agricole	- Participation à la préparation et au suivi de la loi de financement de la sécurité sociale - Tutelle sur l'établissement de gestion du fonds de financement des prestations sociales des non-salariés agricoles - Tutelle sur les organismes de mutualité sociale agricole ainsi que sur les associations et groupements auxquels ils participent et le contrôle administratif sur les assurances mutuelles agricoles et les régimes de retraite complémentaire des exploitants et salariés agricoles - Fixe les objectifs des organismes de mutualité sociale agricole et en évalue la réalisation
0154-14-SG-03	Législation cotisations et prestations agricoles	- Contribution à la définition et participe à la coordination de l'action sociale menée par les organismes de protection sociale agricole
0154-14-SG-04	Législation conditions de travail agricole	- Préparation de la législation et de la réglementation relatives aux contrats de travail et d'apprentissage, à la négociation collective, aux institutions représentatives du personnel, à la durée du travail, à la santé et à la sécurité au travail - Promotion du dialogue social en agriculture - Définition ou participation à la définition des politiques relatives aux conditions de travail - Définition la politique de prévention en matière d'accident du travail et de maladie professionnelle pour les salariés agricoles et participe à celle des exploitant

Codification des activités	Libelle des activités	Description des activités
0215-01-PA-00	Etat major DPMA	- Elaboration des orientations générales de la politique des pêches maritimes et de l'aquaculture - Pilotage du programme de soutien du secteur des pêches maritimes et de l' aquaculture
0215-01-PA-20	Pilotage des services et tutelle établissements DPMA	- Tutelle des organisations interprofessionnelles des pêches maritimes des élevages marins, et de la conchyliculture, des organismes de coopération maritime et du crédit maritime mutuel, de l' établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, et de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer - Coordination et animation du réseau des services déconcentrés des affaires maritimes (direction régionales, départementales, et centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage)
0215-02-PA-21	Études et statistiques DPMA	- Production, analyse et diffusion des statistiques nécessaires au suivi et au pilotage de la politique de la pêche et de l'aquaculture - Diffusion des informations auprès des institutions européennes, des organisations internationales, des services du ministère et du public - Participation à la politique d'information et d'études économiques sur le secteur des pêches maritimes, de l'aquaculture et de la pêche continentale.
0154-16-PA-00	Pilotage des politiques des pêches et aquaculture	- Définition et conduite des actions liées à la politique de conservation des ressources halieutiques et à la politique de contrôle des pêches maritimes -Définition et conduite de la politique de l'aquaculture et de la politique relative à l'économie des pêches maritimes
0154-16-PA-01	Adaptation des filières et gestion durable de la pêche	- Conduite des politiques sectorielles de la conchyliculture, de la pisciculture et de la pêche continentale et suivi des organisations professionnelles et interprofessionnelles du secteur. - Encadrement économique de la pêche professionnelle en eau douce. - Suivi et réglementation de l'ensemble de la filière des produits de la mer (organisation de producteurs, criées, mareyage, entreprises de commercialisation et de transformation, promotion). - Mise en oeuvre de la réglementation de salubrité des zones de production de coquillages et crustacés et de celle relative aux établissement de cultures marines
0154-16-PA-02	Gestion des interventions du domaine des pêches	- Pilotage stratégique et coordination des fonds européens (IFOP et FEP) - Mise en œuvre du suivi des programmes, des procédures de gestion, de l'évaluation et du contrôle des fonds européens, du suivi des concours publics pêche et aquaculture
0154-16-AI-01	Négociations communautaires et internationales – DPMA	- Négociation de l'élaboration des réglementations internationales et communautaires relatives à la conservation et la gestion des ressources halieutiques, à la gestion de la flotte de pêche et des possibilités de pêche, à la limitation des répercussions de la pêche sur l'environnement et au contrôle des pêches maritimes et des produits de la mer. - Représentation de la France dans les organisations internationales et régionales de pêche. - Négociation et gestion des accords de pêche avec les pays tiers au sein de la délégation communautaire ou de manière bilatérale.
0154-16-PA-03	Contrôle des pêches	- Mise en œuvre des réglementations communautaires et internationales relatives à la conservation et à la gestion des ressources halieutiques et à la limitation des répercussions de la pêche sur l'environnement. - Supervision de la gestion de la flotte de pêche française et la gestion des possibilités de pêche auxquelles accède cette flotte. - Conception et orientation de la politique nationale de surveillance et de contrôle des pêches, police des pêches - Participation à l'élaboration et suivi de l'application des règlements communautaires en matière de contrôle, d'inspection et de surveillance des pêches maritimes - Coordination des administrations participant aux opérations de contrôle des pêches - Suivi des questions relatives à la sécurité des navires de pêches et à la sécurité du travail à bord des navires de pêches
0154-16-PA-04	Suivi de la ressource halieutique	- Coordination de la participation française aux instances scientifiques internationales chargées d'élaborer des avis en matière de gestion des ressources halieutiques. - Coordination de la mise en œuvre de la collecte des données, la réalisation de bilans scientifiques et la conduite de recherche et d'expertise dans le domaine des pêches maritimes. - Secrétariat du Conseil de prospective (CPSPM), - Pilotage du règlement sur la collecte des données de base
0215-01-PA-10	Pilotage administration générale DPMA	- Administration générale DPMA et contrôle de gestion
0215-01-PA-15	Coordination courrier parlementaire DPMA	- Gestion courrier parlementaire DPMA
0215-01-PA-01	Gestion financière DPMA	- Gestion des moyens communs à l'ensemble de la direction. - Préparation et execution du budget du ressort de la direction
0215-01-PA-02	RH de proximité DPMA	- Suivi des relations avec le personnel et la gestion administrative de proximité des agents
0215-01-PA-04	Logistique de proximité DPMA	- documentation - accueil - chauffeurs
0215-01-PA-05	Communication DPMA	- Correspondant du service de la communication pour les questions de communication de la direction
0215-01-PA-06	Maitrise d'ouvrage systèmes d'information « Pêche- aquaculture »	- Maîtrise d'ouvrage stratégique et opérationnelle du système d'information de la pêche et de l'aquaculture (SIPA). - Pilotage des maîtrises d'œuvre concernées par les projets ou applications du système d'information de la pêche et de l'aquaculture, et relations fonctionnelles avec les autres services

Codification activité	Libellé de l'activité	Définition de l'activité
0215-01-AL-00	Etat major DGAL	Pilotage des politiques publiques de sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation Pilotage du programme de sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation
0215-01-AL-20	Pilotage des moyens des services et pilotage du programme 206	Pilotage des moyens des services déconcentrés (Allocation de moyens / Gestion de programme/ Organisation dialogue de gestion)
0215-01-AL-21	Tutelle financière des opérateurs – DGAL	Tutelle financière AFSSA
0215-01-AL-22	Contrôle de gestion – DGAL	Contrôle de gestion DGAL
0206-03-AL-00	Pilotage de la politique de la sécurité sanitaire des aliments	Elaboration et définition des politiques publiques liées à la sécurité des aliments
0206-08-AL-00	Pilotage de la politique de l'alimentation	Elaboration et définition des politiques publiques liées à l'alimentation
0206-02-AL-00	Pilotage de la politique de la santé et de la protection animale	Elaboration et définition des politiques publiques liées à la santé et à la protection animale
0206-01-AL-00	Pilotage de la qualité et de la protection des végétaux	Elaboration et définition des politiques publiques liées à la protecion des végétaux
0206-06-AL-00	Pilotage des politiques sanitaires transversales	Elaboration et définition des politiques publiques sanitaires transversales
0206-00-AI-00	Pilotage des affaires sanitaires européennes et internationales	Elaboration et définition des politiques publiques liées aux affaires sanitaires européennes et internationales
0206-06-AL-01	Pilotage de l'accréditation de l'organisme d'inspection DGAL	Suivi de l'accréditation de l'organisme d'inspection DGAL (accréditation obtenue en Mars 2010) Animation du réseau des chargés de mission régionaux assurance qualité (RESAQ) Cooridnation de la mise sous Assurance qualité de la direction et des services déconcentrés
0206-06-AL-02	Animation du réseau des experts nationaux, référents et personnes ressources	Animation de réseaux d'experts et personnes ressources DGAL
0206-00-AI-01	Relations et négociations européennes et internationales – DGAL	*Animation du point national d'information de l'accord sanitaire et phytosanitaire (SPS) dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ; *Suivi des travaux des organismes internationaux chargés de l'élaboration des normes sanitaires et phytosanitaires (OIE, Codex) ; *Suivi des accords bilatéraux entre l'Union européenne et les pays tiers ; *Suivi des notifications des normes et règles techniques dans l'Union européenne (directives 98/34) et des travaux de transposition des directives communautaires ; *Suivi des travaux des comités de réglementation de la Commission (CPCASA) et du Parlement européen ; *Négociation dans les domaines sanitaire et phytosanitaire des jumelages institutionnels communautaires avec les pays associés candidats à l'adhésion ; *Suivi de la politique de stratégie d'influence à l'international du MAAP dans les domaines sanitaire et phytosanitaire.
0206-00-AI-02	Coordination des contrôles dans un cadre communautaire – DGAL	Coordination des contrôles conditionnalité, coordination du plan national de contrôles officiels pluri-annuel (PNCOPA) Coordination uniquement sur la plan communautaire
0206-03-AL-09	Gestion des alertes et crises sanitaires	*Gestion des alertes : Analyse des données, évaluation technique de l'alerte, rugence et crise sanitaire en première intention (filtre pour les bureaux technique mais ne se substitue pas à l'expertise technique du bureau). Couvre les domaines animal, végétal et alimentaire. Application de procédures "standard" dans le cas de la gestion des alertes. *Gestion des plans d'urgence et suivi des exercices réalisés par les services déconcentrés. *Communication avec la presse (réponses aux journalistes en présence de la DICOM) Rédaction de communiqués de presse transmis à la DICOM
0206-03-AL-99	Lutte contre la délinquance sanitaire	Investigation et enquête dans le cadre de la lutte contre la délinquance organisée dans le domaine sanitaire (vétérinaire et phytosanitiare), compétences juridiques nécessaires à l'accomplissement des missions (notamment pénale).
0206-03-AI-01	I1-Import animal : contrôles des produits d'origine animale, animaux, aliments pour animaux	•Suivi des systèmes d'information relatifs à l'importation (Traces, Impadon, Phytopass) ; •Gestion des alertes émanant du réseau d'alertes communautaires dans le cadre des importations ; •Fixation des conditions sanitaires d'importation en France dans l'attente d'une harmonisation totale des conditions communautaires d'importation (liste de pays, modèles de certificats, éventuellement listes d'établissements) ; •Coordination des actions avec les autres administrations intervenant dans le domaine des importations (ministère de l'environnement, services
0206-01-AI-02	I2-Import végétal (ex PV2 Import) : contrôles des végétaux, produits végétaux et autres objets	
0206-03-AI-02	E1-Export animal : certification sanitaire animaux et produits des filières animales	Négocier les conditions sanitaires et phyto sanitairs à l'esportation des animaux vivants de leurs produits ainsi que des des produits végétaux Promouvoir le système de sécurité sanitaire français à l'esport Gérer conjointement avec France AGRIMER la ase de données sanitaires et phutosanitaires
0206-01-AI-01	PV1-Passeport Phytosanitaire Européen- PPE	Maîtrise d'ouvrage PHYTOPASS 2 Élaboration des méthodes d'inspection et de la réglementation liées : * au passeport phytosanitaire européen (PPE), * contrôle à la production des établissements immatriculés *et au contrôle de la circulation des végétaux intracommunautaire
0206-01-AI-03	E2-Export végétal (ex PV3 Export) : certification sanitaire lot(s) de végétaux, produits végétaux et autres objets	Élaboration des méthodes d'inspection et du suivi réglementaire liés à l'inspection des produits végétaux à l'exportation
0206-03-AL-01	SSA1-Sécurité sanitaire des aliments – Tous secteurs hors abattage	·Élaboration, mise en oeuvre et évaluation de l'application de la réglementation relative à l'agrément sanitaire des établissements de transformation des denrées destinées à la consommation humaine (produits laitiers, produits à base de viande, viandes hachées, V S M , gélatine, Ovo-produits, des produits de la mer et d'eau douce ; ·Gestion des agréments communautaires des établissements ; ·Mise au point des référentiels d'inspection relatifs à cette réglementation ; ·Évaluation des guides de bonnes pratiques d'hygiène ·Élaboration, mise en oeuvre et évaluation de l'application de la réglementation du transport, de l'entreposage et de la distribution (artisans, GMS) des denrées destinées à la consommation humaine y compris de la restauration collective et à la mise au point des référentiels d'inspection relatifs à ces réglementations ; ·Validation des guides de bonnes pratiques d'hygiène dans le domaine de compétence de la sous-direction ; ·Coordination du dossier méthode d'inspection et HACCP dans les secteurs des différents bureaux de cette sous-direction ; ·Coordination du dossier relatif à l'entrée en application du paquet hygiène.
0206-03-AL-02	SSA2-Sécurité sanitaire des aliments – Abattage (ateliers)	*Élaboration, mise en oeuvre et évaluation de l'application de la réglementation en matière d'hygiène de la production primaire : matières premières et établissements de production amont (abattoirs de viandes de boucherie et de volailles, ateliers de découpe de viandes et gibiers) ; *Mise au point des référentiels d'inspection relatifs à cette réglementation, notamment en matière d'inspection avant abattage et postmortem dans les filières viande ; *Evaluation des guides de bonnes pratiques d'hygiène
0206-03-AL-03	SSA3-Sécurité sanitaire des aliments- Abattage (produits)	
0206-01-AL-06	PV6-Sécurité sanitaire des aliments – Paquet Hygiène	*Élaboration, mise en oeuvre et évaluation de l'application de la réglementation en matière d'hygiène de la production primaire végétale *Mise au point des référentiels d'inspection relatifs à cette réglementation
0206-02-AL-01	SPA1-Intrants en élevage – Alimentation animale	Elaboration, mise en œuvre et évaluation des règlemntation relatives à : -la paharmacie vétérinaire en line avec la direction génrale de la santé (DGS) -l'utilisation de sustances administrées aux animaux, surveillance de l'usage des susbstances interdites et contrôle de leurs résidus, surveillance de la résistance aux antibiotiques -conditions sanitaires de production des aliments pour animaux y compris l'agrément et l'enregistrement des usines de fabrication d'aliments et de traitement de sous-produtis animaux avec le DGCCRF -l'exercie de la profession vétérinaire et les relations avec l'Ordre des vétérinaires -les conditions sanitiares de production des sous-produits d'origine animale non destinés à la consommation humaine
0206-02-AL-02	SPA2-Intrants en élevage – Pharmacie vétérinaire	
0206-02-AL-07	SPA7-Intrants en élevage – Elimination et valorisation des sous-produits animaux	
0206-02-AL-03	SPA3-Protection animale / Animaux de rente : Elevage/Transport/Abattage	Elaboration, mise en œuvre et évaluation des règlemntation relatives à : -protection des animaux de rnete au cours de leur élevage, de leur transport et de leur abattage, -bien-être des animaux de compagnie, -expérimentation animale -lutte contre la rage et le sautres maladies des animaux de compagnie, -contrôle des échanges intra-communautaires d'animaux de compagnie et des animaux de zoo, -portection des aniimaux d'espèces non domestiques (faune sauvage captive) en liaison avec la Direction de la Nature et du Paysage (Ministère en charge de l'Environnement)
0206-02-AL-04	SPA4-Protection animale/Animaux de compagnie domestique	
0206-02-AL-05	SPA5-Protection animale / Expérimentation animale	
0206-02-AL-11	SPA11-Santé animale – Reproduction	Conditions sanitaire de reproduction des animaux de rente : insémination artificielle, transfert embryonnaire et monte publique
0206-02-AL-06	SPA6-Santé animale – Actions en élevage	Epidémiosurveillance et lutte contre les maladies des animaux de rente Qualification sanitaire des élévages Modalités d'exercice du mandat sanitaire dont bénéficient les vétarinaires sanitaires pour leurs actions de visites sanitaires en élavages de bovins (extension aux porcins et volailles en 2010)
0206-02-AL-12	Santé animale- Epidémiologie animale	
0206-02-AL-09	SPA9-Mouvements animaux – Identification animale	Identification des animaux de toutes espèces Suivi des mouvements Agrément et suivi des centres de reassemblement des animaux intracommunautaires d'animaux de rente

0206-02-AL-10	SPA10-Mouvements animaux – Echanges animaux vivants : contrôle à destination et certification	Agrément et suivi des centres de rassemblement des animaux intracommunautaires d'animaux de rente Etablissement des procédures de certification des animaux de rente expédiés vers les Etats memebres Mise en place de base de données informatisées sur l'identification et le statut sanitaire des animaux
0206-01-AL-09	Santé du végétal-Santé des forêts- Plans de surveilance/ Plans de contrôle (PSPC)	Elaboration et traitement desplans de surveillance sur les résidus de produits phytosanitaires dans les denrées d'origine végétale et les milieux Surveillance de la dissémination des organismes nuisibles réglementés des plantes à l'importation, à l'exportaiton et sur le territoire (ex : surveillance de la Sharka, de la Chrysomèle du maïs, du Nématode du pin...)
0206-01-AL-07	PV7- Santé du végétal -Santé des forêts – Gestion de foyers	Suivi de la santé des forêts, organisation et animation du réseau des correspondants observateurs positionnés en région.
0206-04-AL-02	Plans de surveillance/ Plans de contrôle (PSPC) volet vétérinaire	BZMA : épidémiosurveillance de la contamination des denrées destinées à la consommation humaine et de la gestion programmes de lutte contre les zoonoses alimentaires : ·surveillance, prévention et contrôle de la contamination des matières premières alimentaires par des agents zoonotiques (volailles, oeufs, …) ·élaboration et traitement des plans de surveillance et des plans de contrôle à l'égard des contaminants biologiques, y compris les phycotoxines, dans les denrées alimentaires ; ·traitement et exploitation des plans de surveillance et des contrôles officiels micro-biologiques réalisés sur l'initiative des directeurs départementaux des services vétérinaires sur les matières premières et les denrées alimentaires produites dans les établissements de production, de transformation, d'entreposage et de distribution avec constitution d'une banque de données *ad hoc* ; ·mise au point des critères réglementaires relatifs aux contaminants biologiques des denrées alimentaires. BLACCO : agrégation de srésultats des plans de surveillance et de contrôle, valorisation de la synthèse de l'activité globale des services
0206-01-AL-04	PV4-Intrants Végétaux	BRMMI : Autorisation de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques, des matières fertilisantes,de supports de culture, des conservateurs d'ensilage et des désinfectants à usage agroalimentaire Secrétariat de la Commission d'étude de la toxicité, descomités homologation (produits phytopharmaceutiques, engrais, support de culture, désinfectant), de al Commission des produits antiparasitaires et de la Commission des matière fertilisantes et supports de culture Elaboration de la participation à la mise en oeuvre des réglementation concernant les résidus de produits phytopharmaceutiques et les pplciateurs et distributeurs de produits antiparasitaires Suivi des travaux de l'OCDE et du Codex Alimentarius BBBQV : coordination des contrôles des produits phytosanitaires et de leur utilisation, contrôles effectués par les services déconcentrés (SRAL), élaboration des méthodes d'inspection, réglementation Animation nationale du plan, suivi des déclinaisons régionales du plan ECOPHYTO 2018 (réduction de 50 % en 10 ans de l'utilisation des pesticides) Secrétariat du Comité de biovigilance et du Comité de liaison interministériel sural pollution des eaux par les produits phytopharmaceutiques
0206-01-AL-05	PV5-Organismes Génétiquement Modifiés	Coordination des contrôles de la dissémination des OGM
0206-04-AL-01	Appui scientifique et technique (hors tutelle technique AFSSA)	*Définition et mise en oeuvre des politiques nationales, communautaires ou internationales de recherche ; *Mobilisation de l'expertise scientifique et technique nécessaire à l'élaboration des diverses réglementations ; *Organisation de la veille ; *Mise en place des outils pour accompagner, sur le plan sanitaire, les orientations de l'agriculture, de la pêche et de l'agroalimentaire. Appui méthodologique à la mise en place de l'expertise socio-économique, et de la gestion des crédits CPER pour l'innovation dans les IAA. *Elaboration de la politique en matière de laboratoires nationaux de référence, de laboratoires agréés et reconnus
0206-04-AL-21	Appui scientifique et technique (tutelle technique AFSSA)	*Tutelle de l'Agence Française de Sécurité des Aliments * Suivi de l'opérateur du programme 206
0206-05-AL-01	Elimination des farines et des coproduits animaux	Suivi du dossier relatif au service public de l'équarrissage et à l'élimnation des farines animales
0206-08-AL-01	Politique de l'alimentation	Coordination générale sur ce thèmes avec des autres directions et services du ministère en matière d'alimentation. Coordination, du suivi des actions conduites par les services déconcentrés en matière d'alimentation. Assure le secrétariat interministériel du Conseil National de l'Alimentation.
0215-01-AL-10	Pilotage administration Générale DGAL	Administration générale de la directon
0215-01-AL-15	Coordination des réponses aux QE/QP – DGAL	Administration générale -Courrier parlementaire
0215-01-AL-01	Gestion Financière DGAL	Gestion financière / Gestion des moyens des services
0215-01-AL-02	RH de proximité DGAL	Ressources humaines de proximité Responsable de ressources humaines/Responsable de formation/Gestionnaire de personnels
0215-01-AL-04	Logistique DGAL	Administration générale Gestionnaire courrier-archives courantes-Logistique de proximité
0215-01-AL-05	Communication DGAL	Chargé de communication Correspondant du service de la communication pour les questions de communication de la direction
0215-01-AL-06	Maîtrise d'ouvrage des systèmes d'informations « alimentation »	Conception du système d'information de l'alimentation (SIGAL et SIPV) : -Appui aux bureaux métier, rédaction ds chaiers des charges fonctionnels à destination des maîtrise d'œuvre informatiques, pilotage des proets, organisation de la recette fonctionnelle, accompagnement lors des livraisons d'outil (formation, notes techniques)

Codification activité	Libelle de l'activité	Description des activités
0215-01-ER-00	Etat major DGER	- Pilotage des politiques de l'enseignement agricole - secrétariat des instances de concertation (CNEA, CNESERAV, CTPC, etc.) - médiateurs de l'enseignement agricole
0215-01-ER-20	Contrôle de gestion DGER	- Contrôle de gestion de la DGER et pour l'enseignement agricole
0215-01-ER-21	Statistiques, études et appui DGER	- Exploitation des données des systèmes d'information, statistiques - études et enquêtes - préparation et suivi des orientations stratégiques - pilotage du système national d'appui à l'enseignement agricole
0143-00-ER-00	Pilotage des politiques de l'enseignement technique agricole	Définition et mise en œuvre des politiques de l'enseignement technique agricole, en termes de formation et de pilotage des établissements publics locaux et des établissements privés sous contrat, dans le cadre d'un dialogue avec les services déconcentrés, les collectivités territoriales, les filières professionnelles et les fédérations de l'enseignement privé.
0143-00-AI-01	Coopération internationale – enseignement agricole	Relations européennes et internationales de l'enseignement agricole : - conduite et coordination, dans les domaines de compétences de la direction, des actions favorisant la coopération et le développement des échanges internationaux - participation, dans les domaines de compétence de la direction, à l'expertise et à la négociation des programmes de coopération de l'Union européenne
0143-01-ER-21	Gestion des dotations des établissements publics	- Structures de formation dans les établissements publics - organisation du dialogue de gestion avec les DRAAF - allocation des ressources humaines et financières des EPL - définition des compétences des personnels nécessaires, plan de recrutement des personnels, définition de la politique de formation intiale, participation à la préparation des textes statutaires relatifs aux personnels - réglementation de l'enseignement agricole - suivi de l'organisation des EPLEFPA - tutelle des EPN
0143-02-ER-22	Gestion des dotations des établissements privés	- Politique de contractualisation avec les établissements privés - suivi des établissements sous contrat - structures de formation dans les établissements privés
0143-03-ER-01	Gestion de la vie scolaire	- Politique de l'orientation - réglementation relative à la vie scolaire - coordination des actions en matière de santé publique, d'hygiène et de sécurité à destination des étudiants - actions en faveur de l'insertion scolaire, sociale et professionnelle - actions en faveur de l'égalité des chances
0143-04-ER-01	Expérimentation dans l'enseignement technique	- Définition et conduite des modalités d'intervention de l'enseignement agricole en matière d'animation et développement des territoires, et d'expérimentation agricole - faciliter, par l'animation de réseaux, l'émergence de projets innovants
0143-04-ER-02	Conduite des partenariats professionnels	- Secrétariat de la CPC et des CNC - conventions avec les partenaires proferssionnels pour l'insertion professionnelle - conventions de coopération (pour la gestion des fonds professionnels collectés, dont taxe d'apprentissage, etc.) - information sur les formations
0143-04-ER-03	Apprentissage et formation des actifs	- Accompagnement des politiques publiques agricoles sur le volet formation, dont définition des dispositifs capacitaires, volet formation du PDRH, etc. - définition et suivi des parcours de formation à l'installation - politique de formation continue et d'apprentissage - fonds professionnels pour la formation continue (FAFSEA, VIVEA, etc.) - représentation du MAAP auprès des instances relatives au dispositif de formation tout au long de la vie
0143-05-ER-01	Diplômes	- Définition et actualisation des référentiels - définition des systèmes de validation des acquis - définition des orientations pédagogiques pour les établissements publics et privés
0143-05-ER-02	Examens	Organisation de la délivrance des diplômes, titres et certificats de l'enseignement général, technologique et professionnel agricole
0143-05-ER-03	Inspection de l'enseignement technique agricole	- Inspection de l'enseignement agricole - contrôle, évaluation, conseil - expertises, et appui à la direction générale - animation du système d'enseignement - participation à la formation initiale et continue des personnels
0142-00-ER-00	Pilotage enseignement supérieur et recherche agricoles	- Définition des politiques de formation supérieure, de recherche, d'innovation et d'expérimentation agricole
0142-00-AI-01	Coopération internationale – recherche agricole	Relations européennes et internationales de l'enseignement agricole : - conduite et coordination, dans les domaines de compétences de la direction, des actions favorisant la coopération et le développement des échanges internationaux - participation, dans les domaines de compétence de la direction, à l'expertise et à la négociation des programmes de coopération de l'Union européenne
0142-01-ER-01	Politique des formations supérieures agricoles	- Conduite de la politique des formations post baccalauréat, veiller à leur cohérence dans une perspective nationale, européenne et internationale - coordination de la définition et l'actualisation des référentiels, veiller à la mise en oeuvre de la délivrance des diplômes - préparation de la réglementation relative au concours de recrutement des étudiants dans les établissements
0142-01-ER-20	Pilotage des opérateurs et tutelle (enseignement supérieur)	- Politique de contractualisation entre l'Etat et les établissements d'enseignement supérieur - organisation du dialogue de gestion avec les établissements d'enseignement supérieur - tutelle des établissements publics de l'enseignement supérieur agricole, préparation des textes statutaires des établissements publics d'enseignement supérieur - exercice des prérogatives du MAAP à l'égard des établissements d'enseignement supérieur privés - détermination des besoins en personnels pour les établissements - participation à la préparation des textes statutaires des personnels
0142-01-ER-03	Gestion de la vie étudiante	- Politique de l'orientation - réglementation relative à la vie étudiante - coordination des actions en matière de santé publique, d'hygiène et de sécurité à destination des étudiants - actions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle - actions en faveur de l'égalité des chances
0142-01-ER-02	Inspection de l'enseignement supérieur agricole	- Inspection de l'enseignement agricole - contrôle, évaluation, conseil - expertises, et appui à la direction générale
0142-02-ER-01	Politique de recherche agricole	- Orientation des politiques de recherche finalisée, de valorisation et d'innovation - développement de synergies entre la recherche, le développement et la formation - animation coordination des pôles de compétence, du consortium Agreenium - orientation des politiques de recherche dans les établissements en liaison avec les pôles de compétence, veiller à leur cohérence dans une perspective nationale, européenne et internationale - préparation et suivi des évaluations de l'AERES - représentation française au PCRD - coordination de la représentation du MAAP au sein des instances chargé de la recherche et développement
0142-02-ER-20	Pilotage des opérateurs et tutelle (inra -cemagref)	- Cotutelle de l'INRA et du CEMAGREF
0776-00-ER-00	Pilotage des politiques de partenariats et innovation	Conduite des politiques de partenariat et d'innovation pour la recherche finalisée et l'expérimentation agricole
0776-01-ER-01	Projets de partenariats et innovations	- Gestion du CAS-DAR - organisation des appels à projets financés par le CAS-DAR - favoriser l'innovation, par le développement du travail partenarial entre acteurs de la recherche, de l'expérimentation, et du développement agricole

0776-01-ER-02	Politique de recherche appliquée	- Orientation des politiques de recherche appliquée - orientation et suivi de l'activité des instituts techniques agricoles et agroalimentaires dans le cadre des programmes pluriannuels
0776-01-ER-20	Pilotage des opérateurs et tutelle (acta – actia)	- ACTA, ACTIA, pilotage et contrats d'objectifs
0215-01-ER-10	Pilotage administration générale DGER	- Administration générale de la direction
0215-01-ER-15	Courrier parlementaire DGER	- Administration Générale Suivi des courriers parlementaires
0215-01-ER-01	Gestion Financière DGER	- Synthèse de la programmation budgétaire - excécution budgétaire
0215-01-ER-02	RH de proximité DGER	- Fonction ressources humaines de proximité - formation des personnels (Adm. Centrale) - contribution à l'élaboration des orientations et à la mise en œuvre, aux niveaux national et régional, de la formation continue des personnels de l'enseignement agricole public.
0215-01-ER-04	Logistique DGER	- Logistique - transports et déplacements (chauffeurs) - suivi de la maintenance des locaux
0215-01-ER-05	Communication et documentation DGER	- Correspondant DICOM - communication - documentation - archives
0215-01-ER-06	Maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information DGER	- Schéma directeur des systèmes d'information de l'enseignement agricole - maîtrise d'ouvrage des bases de données et logiciels métiers
0215-01-ER-07	Appui juridique DGER	- Appui juridique à l'analyse et à la production réglementaire
0215-01-ER-08	Accueil DGER	- Accueil - standard téléphonique - gestion des accès

Codification des activités	Libelle des activités	Description des activités
0215-01-AA-00	Etat major – DGPAAT	Piloter lespolitiques publiques de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt et des territoires
0215-01-AA-20	Politiques de simplification et de modernisation – DGPAAT	Conduite des politiques de simplification – DGPAAT
0215-01-AA-21	Pilotage des programmes – DGPAAT	Gouvernance budgétaire DGPAAT et suivi des programmes 154 et 149
0215-01-AA-22	Pilotage des opérateurs et établissements publics – DGPAAT	Tutelle des établissements - pilotage et contrats d'objectifs ASP-FAM -Chambres d'agriculture
0149-00-AA-00	Pilotage et conduite de la politique de la forêt et du bois	Elaboration de la politique de gestion durable de la forêt et de ses produits et mise en oeuvre dans ses différents aspects économiques, écologiques et sociaux.
0149-01-AA-00	Développement économique de la filière forêt bois	Elaboration et mise en oeuvre de la politique de renforcement de la compétitivité de la filière de production forestière, de récolte et de valorisation du bois et des autres produits forestiers. Mise en oeuvre de la politique de commercialisation des matériels forestiers de reproduction.
0149-02-AA-00	Mise en oeuvre du régime forestier	Gouvernance institutionnelle de la forêt publique et privée, de la gestion du patrimoine forestier de l'Etat et de l'application du code forestier. Pilotage des établissements publics forestiers (l'Office national des forêts, l'Inventaire forestier national, le Centre national de la propriété forestière et les centres régionaux de la propriété forestière, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, ainsi que sur l'Institut technologique forêt, cellulose, boisconstruction, Ameublement.)
0149-03-AA-00	Amélioration de la gestion et de l'organisation de la forêt	Diversification, innovation et promotion de bonnes pratiques sylvicoles.
0149-04-AA-00	Prévention des risques et protection de la forêt	Actions de prévention contre l'incendie, de lutte contre l'érosion, de restauration des terrains en montagne, de fixation des dunes
0154-11-AA-00	Pilotage et conduite des politiques de filières agricoles et agroalimentaires	Définir et élaborer les politiques liées aux filières agricoles et agro-alimentaires
0154-11-AA-01	Adaptation et orientation des filières agricoles et agroalimentaires	Définir et veiller à la mise en oeuvre de la politique de gestion des marchés et d'orientation des productions agricoles et alimentaires. Assurer la tutelle sur les offices et les organismes professionnels compétents pour les produits végétaux et animaux.
0154-11-AA-02	Organisation des filières agricoles et agroalimentaires	Définir les politiques d'organisation économique des productions agricoles et des filières agricoles et alimentaires.
0154-11-AA-03	Valorisation et promotion de la qualité des produits	Définir les modalités de gestion des signes officiels de l'origine et de la qualité et veiller à la promotion de ces signes. Assurer la tutelle sur l'Institut national de l'origine et de la qualité.
0154-11-AA-04	IAA et emploi	Mettre en oeuvre les politiques propres à assurer le développement des industries agroalimentaires et à valoriser leurs production Soutenir le développement technologique et l'innovation des entreprises dans les secteurs agricoles et agroalimentaires
0154-11-AI-05	Politiques d'influence des filières agricoles et agroalimentaires	Mettre en oeuvre des actions de soutien au développement international des filières agricoles et agroalimentaires.Conduire la politique du ministère dans le domaine international en matière d'échanges commerciaux, de coopération et d'assistance technique, aux plans bilatéral et multilatéral.
0154-11-AI-06	Promotion des échanges agroalimentaires	Mettre en oeuvre des actions de soutien au développement international des filières agricoles et agroalimentaires.Conduire la politique du ministère dans le domaine international en matière d'échanges commerciaux, de coopération et d'assistance technique, aux plans bilatéral et multilatéral.
0154-12-AA-00	Pilotage et conduite des politiques de risques en agriculture	Définir les systèmes de protection financière des exploitations contre les risques climatiques, économiques et sanitaires. Préparer et mettre en oeuvre la politique du ministère en matière de financement bancaire de l'agriculture
0154-12-AA-01	Gestion des crises et aléas	Gestion des crises et aléas
0154-13-AA-00	Pilotage et conduite des politiques liées aux exploitations agricoles	Définir et élaborer les poltiques liées à l'exploitattion agricole
0154-13-AA-01	Renouvellement et modernisation des exploitations	Concevoir les politiques qui concourent à l'installation en agriculture, à la pérennité et à la transmission des exploitations, à leur modernisation,
0154-13-AA-02	Environnement juridique de l'entreprise agricole	Elaborer les différents statuts juridiques de l'exploitation et les règles relatives au contrôle des structures, Définir les moyens contribuant à l'évolution des structures des exploitations.
0154-14-AA-00	Pilotage et conduite de la politique de développement rural	Piloter les politiques publiques de développement rural
0154-14-AA-01	Soutien aux territoires et acteurs ruraux	Coordonner la mise en œuvre de la politique communautaire de développement rural (2e pilier de la PAC). Favoriser la diversification de l'économie des zones rurales et la qualité de vie en milieu rural au travers notamment de la mise en œuvre de différents axes ou mesures du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
0154-14-AA-02	Politique du cheval et activités équestres	Concevoir et mettre en oeuvre les politiques de développement des filières équines aux niveaux national et régional en liaison avec les DRAAF et l'établissement public "les Haras Nationaux".
0154-14-AA-03	Politique du cheval et politique des courses et jeux hippiques	Concevoir et orienter la politique des courses, contrôler et évaluer sla mise en œuvre
0154-14-AA-10	Pilotage et conduite des politiques liées aux stratégies environnementales	Prendre en compte les enjeux environnementaux dans les stratégies agricoles, mettre en oeuvre la conditionnalité environnementale
0154-14-AA-11	Mise en oeuvre des politiques liées à la biodiversité	Gestion durable des espaces naturels, agricoles, forestiers, ruraux et périurbains.
0154-14-AA-12	Mise en oeuvre des politiques de gestion durable des ressources	Concourir à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques de protection de l'environnement et de préservation des ressources naturelles (eau, sols)
0154-14-AA-13	Mise en oeuvre de la valorisation non alimentaire de la biomasse	Mettre en oeuvre la politique de valorisation non alimentaire de la biomasse
0154-14-AA-14	Mise en oeuvre des mesures agroenvironnementales et territoriales	Politique « agroenvironnementale » visant à encourager les agriculteurs à adopter des pratiques particulièrement favorables à l'environnement à travers la contractualisation sur 5 ans de mesures adaptées aux enjeux agroenvironnementaux locaux.
0154-14-AA-15	Mise en oeuvre de la conditionnalité environnementale	Mettre en oeuvre la conditionnalité environnementale
0154-15-AI-00	Pilotage et conduite des négociations européennes et internationales – DGPAAT	Préparer et conduire les négociations en matière de politiques agricoles au sein de l'Union européenne et participer à la préparation et à la conduite de travaux ou de négociations portant sur les politiques communautaires agricoles ou sur le commerce international des produits agricoles
0154-15-AI-01	Suivi des négociations européennes et internationales – DGPAAT	Assurer la coordination générale des autres directions et services dans le cadre du fonctionnement des institutions européennes, ainsi que pour les relations bilatérales agricoles avec les pays de l'Union européenne ou ayant vocation à y adhérer.
0154-15-AI-02	Coordination des politiques outre-mer	Assurer la coordination des directions et services dans l'exercice de leurs missions concernant les départements, territoires et collectivités territoriales d'outre-mer et assurer la tutelle de l'Office de développement de l'économie agricole des départements d'outre-mer
0154-15-AI-03	Mise en oeuvre de la PAC – Soutiens directs	Concevoir l'ensemble des dispositifs relatifs aux régimes de soutien direct relevant du 1er pilier de la PAC
0154-15-AI-04	Audits communautaires et coordination du contrôle des aides	Coordonner les activités relatives au contrôle des aides communautaires et nationales
0215-01-AA-10	Pilotage administration générale DGPAAT	Administration générale de la direction
0215-01-AA-01	Gestion des moyens des services – DGPAAT	Gestion du budget de fonctionnement et des moyens des services
0215-01-AA-02	RH de proximité – DGPAAT	RH de proximité et formation continue des agents de la direction

0215-01-AA-04	Logistique de proximité – DGPAAT	Gestion du courrier interne -Logistique de proximité et chauffeurs
0215-01-AA-05	Communication - DGPAAT	Correspondant communication
0215-01-AA-08	Documentation – DGPAAT	Administration Générale – Documentation
0215-01-AA-15	Courrier parlementaire - DGPAAT	Administration Générale -Suivi du courrier parlementaire
0215-01-AA-06	SI Métiers- DGPAAT	Maîtrise d'ouvrage SI Métiers DGPAAT